

# CONSEIL GÉNÉRAL DE BURTIGNY

## Procès-verbal de la séance du mardi 15 décembre 2015 à 20h00 à la salle communale de Burtigny

### 1. Appel

Suite à la démission de Messieurs Michael Römer et Cédric Corino et à l'assermentation de Mesdames Cindy Feignoux, Carole Hauser Kämpf ainsi que Madame et Monsieur Dolores et Jean-Pierre Kehrli, le Conseil général compte 55 membres, dont 30 sont présents, 15 excusés et 10 absents.

### 2. Procès-verbal de la séance du 24 juin 2015

Après lecture du PV, celui-ci est accepté.

### 3. Cession des actions Télé-Dôle SA au Conseil régional du district de Nyon (préavis n° 07/2015)

Suite aux explications complémentaires de Monsieur Denis Dumartheray, vice-président du CODIR du Conseil régional, le rapport commun de la commission des finances et de la commission de gestion est lu à l'assemblée. Les commissions demandent au Conseil général d'autoriser la commune à céder gracieusement ses 16 actions au Conseil régional.

- **Votation**: Avec 1 abstention et 2 avis contraires, les conseillers acceptent que la commune cède les 16 actions au Conseil régional du district de Nyon.

### 4. Révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux (préavis n° 08/2015)

Dans leur rapport commun, la commission des finances et la commission de gestion constatent que l'annexe du règlement, qui avait déjà été présenté à la dernière séance du Conseil général, a été adaptée aux exigences du canton et que la modification concerne uniquement un changement de mode de calcul. Les commissions recommandent au Conseil général d'accepter le règlement et l'annexe révisés.

Suite aux questions concernant d'éventuelles dérogations et le montant des taxes, la Municipalité répond que la commune doit couvrir le déficit et reconstituer des fonds de réserves.

- **Votation:** Les conseillers acceptent le règlement et son annexe par 14 oui, 9 abstentions et 2 avis contraires.

## **5. Budget communal 2016 (préavis n° 09/2015)**

Dans leur rapport commun, la commission des finances et la commission de gestion relèvent que dans bien des postes, les charges sont imposées par l'Etat. Les commissions prient le conseil général d'accepter le budget pour l'année 2016 présentant un déficit de CHF 34'010.00.

### **Discussion**

Monsieur Jean-Paul Humbert est étonné de l'augmentation de CHF 10'000.00 par rapport aux autres années en ce qui concerne le point 71 : aides et subventions à institutions privées.

- **Votation:** Les conseillers acceptent, avec 4 abstentions, le budget 2016 tel que présenté.

## **6. Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions en matière d'aménagement du territoire et des constructions (préavis n° 10/2015)**

Dans leur rapport commun, la commission des finances et la commission de gestion recommandent au Conseil général d'accepter le règlement tel que présenté.

Au terme d'une discussion au sujet de la formulation de la taxe au point 1.1, il est proposé une nouvelle formulation, sous forme d'amendement.

- **Votation sur l'amendement:** Les conseillers acceptent à l'unanimité l'amendement suivant concernant la formulation de la taxe au point 1.1 :  
« 3 ‰ pour les sommes inférieures ou égales à 5 millions, et 2 ‰ sur la part excédant 5 millions ».
- **Votation:** Avec 3 abstentions, les conseillers acceptent le règlement et son annexe avec la modification de l'amendement.

## **7. Nomination d'un 2<sup>ème</sup> suppléant pour la commission de gestion et la commission des finances**

- **Commission des finances:** Monsieur Sylvain Hofer, déjà suppléant de la commission de gestion, accepte de fonctionner comme 2<sup>ème</sup> suppléant de la commission des finances. Il est approuvé par acclamation.
- **Commission de gestion:** Madame Carole Hauser Kämpf est approuvée par acclamation comme 2<sup>ème</sup> suppléante de la commission.

## **8. Communications de la municipalité**

- Déchetterie, nouvel horaire: été comme hiver le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 11h00.
- Chemin de l'église: la vente a été réalisée.
- Renouvellement de la Municipalité: aucune candidature n'est pour l'instant parvenue à la Municipalité.
- Circulation et stationnement: des amendes seront dorénavant mises aux voitures circulant ou stationnées dans la forêt.
- Changement de panneau de circulation: le panneau de croisement à l'entrée du chemin de Maison Rouge sera enlevé et un nouveau panneau "Circulation interdite aux voitures automobiles, motocycles et cyclomoteurs; exploitations forestières et agricoles ainsi que riverains autorisés" sera installé un peu plus loin sur le chemin de Maison Rouge.
- RAT et écoles : il est probable qu'un montant du fond de solidarité pourra être touché. Burtigny avec ses 56 élèves en 2016 compte plus d'élèves que certaines communes alentour.
- Fontainier : l'entreprise de Monsieur Petitpierre de Begnins a été mandatée, en collaboration avec la maison Berger de Gland.
- Téléthon : la Municipalité remercie les quatre pompiers qui se sont engagés le samedi 5 décembre; CHF 1'600.00 ont pu être récoltés.

## **9. Divers et propositions individuelles**

L'Abbaye aura lieu du 22 au 24 juillet 2016 ; les tirs se passeront à Bursins. Un tout-ménage sera envoyé en début d'année annonçant une séance d'information pour solliciter l'aide des habitants pour la décoration du village.

Les cloches de l'église sonneront ce jeudi à 14h00 en l'honneur de notre nouveau Conseiller fédéral.

Le président clôt la séance à 21h55, en souhaitant à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président

Patrick Rosselet

La secrétaire

Eliane Hofer